

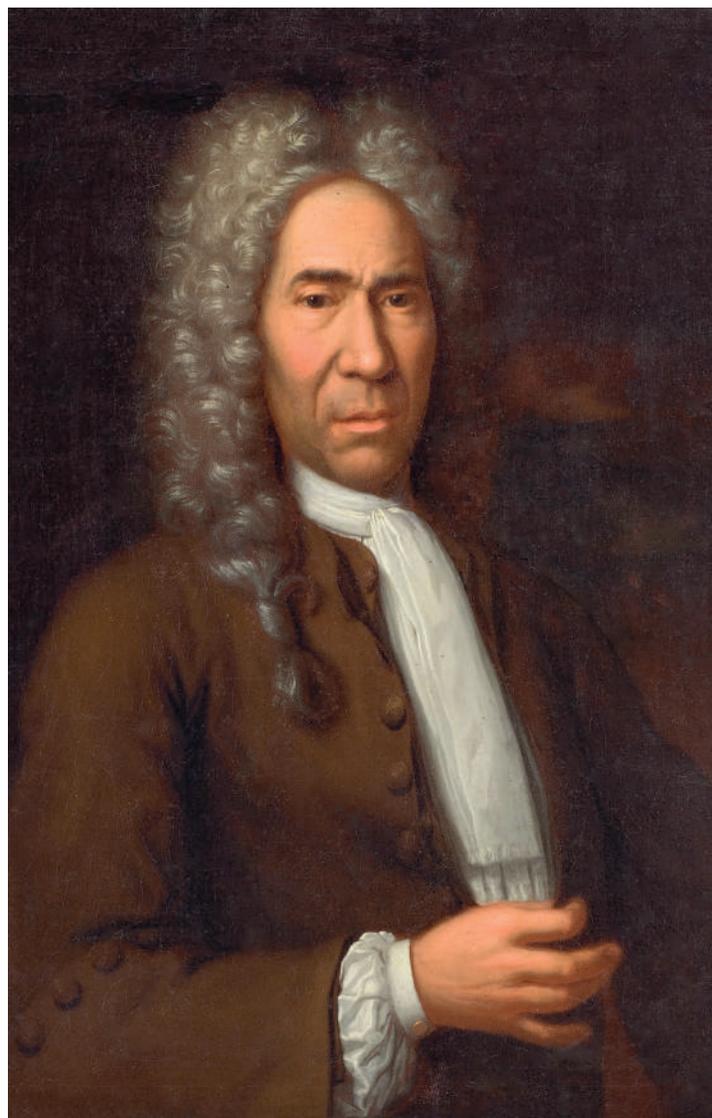
UN RÉFUGIÉ HUGUENOT À BERNE

Ayant fui la France, Jacques Jonquière devient à Berne au XVII^e siècle «soyeux parmi les plus importants d'Europe du nord». Il participe à l'essor économique de cette cité-État acquise à la Réforme.

En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes qui accordait droit de cité en France à la confession réformée. Beaucoup de familles protestantes préférèrent quitter le royaume plutôt que d'abjurer. Ainsi, Jacques Jonquière (1663-1733), huguenot originaire de Saint-Chaptes en Uzès (Languedoc), choisit l'exil. En cours de route, il épouse une Genevoise et se porte candidat à la bourgeoisie de Berne. Autorisé à la probation en 1689, il s'installe provisoirement à Aarau, possession bernoise, où il fonde une manufacture de soie avec Abraham Dautun, réfugié comme lui. En 1694, les associés demandent un prêt de 1000 écus à Berne pour financer leur industrie. Pour les attirer, le Conseil de la ville assortit l'octroi du prêt de plusieurs privilèges : exemption de douane, magasin ouvert toute l'année (réservé aux bourgeois), utilisation libre du moulin à soie (monopole d'État). L'autorisation d'établissement est rapidement octroyée pour la manufacture (31 mai 1695). Berne ouvre aux «soyeux» l'ancien couvent des dominicains. Un étranger n'a alors pas le droit d'être propriétaire immobilier. En 1699, Abraham Dautun utilise six métiers à tisser et Jacques Jonquière 40. Tous deux sont mentionnés «formant de nombreux apprentis et employant de nombreux pauvres à filer et bobiner la soie».

Un exilé intégré

Le droit d'habiter à Berne est proposé à Jacques Jonquière en 1718, mais la demande n'aboutit pas tout de suite. Devenu le «soyeux» le plus important de la cité-État et l'un des plus importants au nord des Alpes, il est enfin reçu en 1723 avec son fils et ses quatre filles comme «habitants perpétuels» de la ville. Dans la foulée, Jacques Jonquière est agréé bourgeois de la corporation des boulangers «à condition



Le portrait de Jacques Jonquière âgé de 58 ans, réalisé en 1722.
Photo : Jürg Bernhardt.
Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, Neg.4271.

ÉCONOMIE ET PROTESTANTISME

L'évolution socio-économique du XI^e siècle à la Réforme détache les catholiques des «choses de l'argent» (finance, industrie, commerce, réseautage européen). Le mouvement franciscain, moteur économique de l'Europe du XIII^e au XV^e siècle, devient le propriétaire le plus riche d'Europe. Pour subsister en tant qu'ordre mendiant, il se constitue propriétaire fiduciaire et délègue aux juifs finance et réseautage international délaissés par la noblesse de province ruinée. L'alliance des franciscains avec la bourgeoisie naissante fonde les cités-États au cœur du boom économique et culturel qui mène à la Renaissance. Les réformés prennent le relais au XVI^e siècle, dès la maturité de la Réforme. Au XVII^e siècle, le principe politique «*Cujus regio, ejus religio*», que l'on peut rendre par «à chaque région sa religion», creuse un fossé économique et financier entre Europe du Nord réformée et Europe du Sud catholique. Les réformés, comme les juifs, se développant économiquement dans leurs secteurs réservés, connaissent une expansion rapide. Ils détiennent les leviers économiques en France. Leur exil hypothèque le Royaume. Il est l'une des causes de la Révolution française et des guerres napoléoniennes.

La colombe en argent offerte par Jacques Jonquière à la corporation des boulangers de Berne. Elle témoigne de la réussite économique du donateur.
Photo : Nadja Frey. Musée d'histoire de Berne.



de continuer ici à l'avenir, avec la bénédiction de Dieu, l'exploitation de sa manufacture de soie déjà si bien établie.». En retour, en 1725, il fait don à sa corporation d'une «colombe de blanc-argent en métal sur son piédestal en vermeil, portant un brin d'olivier en son bec, symbolisant le blason d'honneur du sieur Jonquière et pesant 80 Lt», soit 1,3 kg. Cet acte est consigné dans les annales de la corporation. L'esprit huguenot est compatible avec l'esprit réformé bernois: responsabilité individuelle, esprit d'entreprise, respect du Seigneur et des dons terrestres, devoir spirituel et moral de valoriser la ressource économique (tissage à Berne, banque à Genève et à Zurich, horlogerie à Neuchâtel, pharmacopée à Bâle). Telle est alors, dans l'esprit réformé, la vocation de l'homme créé à l'image du Créateur. À cela s'ajoutent l'appartenance à un idéal commun,

l'efficacité d'un réseau transfrontalier et la pratique du français, langue de la diplomatie et de la culture.

Après la révocation de l'édit de Nantes, quelque 45'000 huguenots transitent par le territoire bernois. Parmi eux, 13'000 y trouvent refuge. Ils représentent plus de 2% des 589'000 âmes de ce territoire. Des relations privilégiées sont développées avec les calvinistes d'Écosse, des Pays-Bas et de Hongrie. La cité-État de Berne mène une politique qui fait d'elle l'un des pôles les plus puissants d'Europe. L'alliance avec la France de 1668, renouvelée en 1777, devient l'un des piliers de la politique étrangère des Confédérés. Berne sait préserver son autonomie politique et son réseau de relations diplomatiques. Elle maintient aussi ses distances avec les puissants, en particulier les catholiques.



LA DESCENDANCE

Jacques Jonquière et Marie, née Grivel à Genève et épousée en Languedoc, ont un fils, Jean-Georges (1708-1766).

Jean-Georges épouse en première noce la genevoise Élise Durade et en seconde noce la Bâloise Ursule Passavant. L'aîné de ses nombreux enfants devient à son tour fabricant de soie. La lignée masculine s'éteint en 1926 avec le décès de Johann-Daniel-Georg Jonquière, professeur de médecine, spécialisé dans la pneumatologie, et médecin des bains de la Lenk. Toute descendance directe par les hommes de Jacques Jonquière s'est éteinte avec Esther Jonquière en 1989. Mais la sœur cadette d'Esther, Hélène, épouse Adrien-Louis Brandt, petit-fils de Louis Brandt, horloger et fondateur d'Omega.

Marie Jonquière, née Grivel, portraiturée en 1722. Elle est alors âgée de 53 ans. Photo: Jürg Bernhardt. Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, Neg. 4272.

Dans le conflit entre prétendants à la Principauté de Neuchâtel en 1699 et dans la guerre de Succession d'Espagne de 1701 à 1714, Berne s'oppose aux visées expansionnistes de la France. Elle soigne ses liens avec les États réformés que sont l'Angleterre et les Pays-Bas, notamment en leur octroyant des prêts financiers. Ces prêts accordés aussi aux villes et aux princes allemands, mais non à la France, présentent le double avantage de faire fructifier la fortune publique bernoise et de consolider l'équilibre européen. Pendant le siècle qui précède la Révolution française, Berne se place avec le reste de la Confédération en marge des grands conflits européens. Elle demeure une cité-canton au fondement essentiellement campagnard dirigé par une élite bourgeoise cadrée par des corporations économiques à haute valeur éthique.

En 1850, Berne, grâce à sa politique d'ouverture éclairée et de gestion rigoureuse, est un exemple de réussite pluriculturelle et pluriconfessionnelle. Sur 589'000 habitants (18% de la population suisse), 483'000 parlent le dialecte alémanique et 98'000 le français; 507'000 sont protestants et 80'000 catholiques. ■

Jean-Marie Brandt